

Critère 3.1

Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

La formation théorique ou "code de la route" En présentiel et Distanciel.

Lors de **la formation théorique** communément appelée formation au «code de la route», l'élève participera activement lors des séances d'animation (sensibilisation) ; il suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Le conducteur
- Les autres usagers de la route
- La responsabilité
- Les éléments mécaniques et sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les précautions à l'égard des occupants
- Les principales règles de circulation routière
- La route
- L'environnement

Préparation à l'examen du code de la route en salle (Présentiel)

La formation théorique se fait en formation présentielle, et peut être complétée à distance. En présentiel, la formation se déroule à l'auto-école aux horaires affichés. Il s'agit de séries de test corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite. Des cours théoriques en présentiel sont également proposés pour couvrir différents thèmes importants tels que : l'alcool et les drogues, la vitesse, la fatigue, la sécurité...

Ces cours sont présentés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Les Horaires du Bureau et des cours théoriques :

Lundi au Vendredi : 9h - 12h / 15h - 17h

Samedi : Fermé

- **Les tests** sont des questions d'entraînement à l'examen du code avec une correction animée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
- **Les examens** blancs se composent de l'explication du déroulement de l'épreuve et des consignes, suivi de 40 questions sans corrections.
- **Les animations sur les grands thèmes de la sécurité routière** spécifiques seront dispensés dans la salle de l'établissement ; Ils sont assurés uniquement sur réservation selon un planning mensuel proposé et affiché à l'école de conduite,. Elles sont animées par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner.

Le planning est affiché en fonction des RDV au centre de formation tous les lundis.

Critère 3.1

Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Les horaires des cours sont affichés sur notre page « vroomvroom » et au sein de l'école de conduite.

Préparation à l'examen du code de la route en ligne (Distanciel)

Pour un permis B, vous préparez l'examen théorique général (ETG) avec notre partenaire Prépacode.

A distance, le stagiaire a un accès à notre plateforme internet, il peut s'entraîner à n'importe quel moment.

Exemple de parcours :

L'évaluation avant de commencer la formation : Comme son nom l'indique, elle ne fait pas partie de la formation : *Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.*

THÈMES D'ÉVALUATION : L'expérience de la conduite, La connaissance du véhicule, L'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité, Les habiletés, La compréhension et la mémoire, La perception et l'émotivité.

Le premier cours de conduite commence généralement dans un lieu peu fréquenté (souvent sur un parking). Le but est de vous familiariser avec le volant de la voiture. Une fois à l'aise, vous allez conduire en circulation. Vous ne vous préoccupez que du volant. Votre enseignant contrôle toutes les autres commandes et assure la sécurité.

Un suivi de sa progression est réalisé par l'auto-école, ainsi qu'une feuille d'émargement.

Il peut contacter l'auto-école pour n'importe quelles questions concernant la formation.

Nous attribuons un identifiant et un mot de passe à l'élève et le laissons autonome dans cette préparation. Il va de soi que ça ne vaut pas une formation en présentiel avec un enseignant qui explique, détaille et répond aux questions.

Vous aurez certainement de nombreuses lacunes quand vous commencerez la formation pratique sur véhicule, mais rassurez-vous, nous les comblerons.

Toutefois, bien souvent, le temps consacré à compléter un savoir et un savoir-être trop léger s'ajoutera à la formation pratique et au final, l'économie n'est pas si flagrante. Nous vous conseillons, si votre emploi du temps vous le permet, de choisir la formation en salle, que nous proposons.

La formation pratique :

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de 20 heures de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile.

Cet apprentissage de la conduite sera progressif, prenant en compte la variété des situations de conduite (voie rapide, de nuit ou dans un environnement dégradé, par temps de pluie...). Quand le niveau sera atteint, vous serez présenté à l'examen du permis de conduire.

Les Horaires du Bureau et des cours théoriques :

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Samedi de 7h à 12h

Lors de la formation pratique communément appelée « cours ou leçon de conduite », Une leçon de conduite dure 1 heure : les premières minutes sont consacrées à l'élaboration du programme du cours; la conduite effective dure environ 45 minutes; le temps restant permet de faire un bilan: les commentaires sont notés dans le livret pédagogique et la fiche d'évaluation.

1ère HEURE : Compétence 1 (C1) :

- Entrée et sortir du véhicule en toute sécurité
- S'installer au poste de conduite
- Tenir et tourner le volant -
- démarrage, arrêt sur le plat , patinage d'embrayage.

2ème HEURE : (C1)

- revoir démarrage, arrêt + volant tournant + notions regard.
- Passage vitesse 1/2
- revoir freinage (avec dosage du frein dégressif et proportionnel à la vitesse)

3ème HEURE : (C1)

- revoir les apprentissages précédents + notions regard (en guidage)
- démarrage + arrêt précis (aux stops et aux feux) + volant
- passage des vitesses + freinage + rétrogradage - trajectoire (rond-point et tournant) et route
- adaptation des vitesses selon les allures

4ème HEURE : (C1)

- revoir les apprentissages précédents + notions regard + maîtrise mécanique (en guidage)
- boîte de vitesse dans son ensemble (route + voie rapide + voie d'accélération et décélération)
- allure lente
- démarrage en côte avec et sans frein à main + stabilisation

5ème HEURE : (C1)

démarrage, arrêt, boîte de vitesse, trajectoire, notion de contrôle et regard
- 1/2 tour et marche arrière en ligne droite et courbe - guidage mécanique intégral jusqu'à l'autonomie.

6ème HEURE : (C1)

- Guidage et parcours autonome.

7ème HEURE : (C2)

- Rechercher la signalisation et les indices utiles ;
- orientation du regard et maîtrise trajectoire
- contrôles rétroviseurs intérieur et extérieurs avant, freins ou clignotants
- contrôles rétroviseurs intérieur et extérieurs + angle mort avant déplacement latéral
- guidage intensif et laisser faire mécanique pour optimiser l'autonomie (évaluation)

-

8ème HEURE : (C2)

- Détecter et franchir les intersections
- contrôle intensif en guidage sur approche intersection (freins et rétroviseurs)
contrôle intensif en guidage sur changement direction (clignotants et rétroviseurs), à travailler sur grand axe de circulation.

9 à 12ème HEURE : (C2)

- Vérifications intérieures
- Tourner à droite et gauche.
- Enchaînement en 2^{ème} / 1^{ère} pour éviter l'arrêt complet en intersection.
les autres : toujours arriver en 2ème : * si rond-point ou priorité à droite
= contrôle que d'un côté et je peux rester en 2ème * sinon, si cédez le passage,
croisement ou intersections en T = contrôle des 2 côtés, et je repasse en 1ère
débrayée ou glissée
- procédure d'approche et d'arrêt au Stop.
- manœuvres (créneau, rangement en bataille, 1/2 tour, marche arrière)

13 à 14ème HEURE : (C2)

- Vérifications extérieures
- procédures Ronds-points et Giratoire ;
- gestion et adaptation du placement et de l'allure en virage et en courbe

15 à 16ème HEURE : (C3)

- Négocier un virage

17 à 18ème HEURE : (C1 C2 C3)

- revoir les apprentissages précédents

Critère 3.1

Les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

- gestion de l'insertion, de l'allure et de la sortie sur voie rapide
- mise en situation de dépassement sur route, voie rapide.

19 à 20ème HEURE : (C4)

- revoir les apprentissages précédents en fonction des besoins de l'élève
- Examen blanc ;
- Voyage école.

Cet exemple de parcours de formation peut varier d'un élève à un autre, avec certaines sous compétences qui peuvent être abordées plus ou moins tôt, selon les capacités de l'élève ou des circonstances rencontrées, et qu'il n'ait pas d'interruption longue entre les heures de conduite.

chaque sous compétence traitée fait l'objet d'une évaluation et d'une phase d'autonomie. A chaque début et fin de séance l'élève et l'enseignant renseigne le livret d'apprentissage et la fiche de suivi de formation.

De nombreuses évaluations formatives seront organisées tout au long de la formation pour situer précisément votre progression.

Les animations sur véhicule léger peuvent se dérouler en individuel ou collectif (notamment lors du voyage école).



Critère 3.1
Les modalités d'organisation des formations
théoriques et pratiques